

Bulletin d'adhésion 2026-2027 – Membre Actif

Volet destiné à l'association régionale **IFY Poitou-Charentes**

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES, NOTAMMENT VOTRE E-MAIL

Renvoyer ce document avant le **30 septembre 2026** à **Mme Claudine BOULESTIN – 12 Lotissement de la Garenne – 16290 SAINT SATURNIN**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Je reconnais avoir pris connaissance de la proposition MMA d'une couverture de garantie corporelle complémentaire Option 1 et Option 2

Fait à le,

Signature

J'adhère à l'IFY en tant que :

☐ **Membre actif : 52 €**

La qualité de MEMBRE ACTIF vous permet de participer au C.A. et à l'A.G. de votre Association Régionale et de l'IFY avec un droit d'éligibilité et de vote.

Vous recevrez aussi le Journal de l'Institut deux fois par an. Ce statut ne vous autorise pas à enseigner ni à bénéficier de l'assurance Professionnelle auprès de la MMA.

Je joins le montant de l'adhésion par chèque libellé à l'ordre de IFY Poitou-Charentes et l'envoie à l'adresse mentionnée.

Je souhaite recevoir un reçu : ☐ Oui, à l'ordre de..... ☐ Non

☐ J'accepte l'envoi d'informations générales concernant les activités de l'IFY par email ou SMS.

Information sur les données personnelles (RGPD) : Nous vous informons que les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'IFY en tant que responsable de traitement pour les finalités suivantes : gestion et suivi des adhérents (incluant le suivi et le contrôle des demandes d'adhésion, la comptabilité) ainsi que l'envoi de communication et informations sur les activités de l'IFY. Ces traitements sont mis en œuvre sur les bases juridiques respectives suivantes : l'exécution du contrat d'adhésion et l'intérêt légitime de l'IFY de promouvoir ses activités auprès de ses adhérents. Les données sont transmises à l'IFY régionale à laquelle l'adhérent est rattaché dans le cadre de la gestion de sa base de membres actifs. L'ensemble des informations requises dans le présent bulletin d'adhésion sont nécessaires dans le cadre de votre adhésion. A défaut de les renseigner, l'IFY ne sera pas en mesure de traiter votre demande d'adhésion. Les données traitées sont conservées pendant 2 ans après le terme de votre adhésion puis sont archivées à des fins probatoires conformément aux prescriptions légales applicables. Conformément au Règlement 2016/679/UE, vous disposez de droits sur les données vous concernant (droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité, de limitation, de retrait de tout consentement donné et de définir des directives sur le sort de ses données après sa mort que vous pouvez exercer dans les conditions définies par la réglementation précitée directement auprès de administration@ify.fr. Vous pouvez également exercer un recours auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) directement sur son site Internet : www.cnil.fr. Pour en savoir plus notamment concernant vos droits et les modalités d'exercice, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet <http://www.ify.fr/>